

## EDITO

Les points abordés lors du CTPL du 8 janvier dernier, dont l'analyse est développée dans cette publication, représentent le cœur des enjeux auxquels sont confrontés nos services.

**Touchés...**

Au nom d'une politique dogmatique de réduction des coûts, **l'avenir des trésoreries est lourdement hypothéqué** par une dévitalisation de leurs compétences et une centralisation de leurs implantations. Concrètement dans notre département, après ARAMITS et BIDACHE les menaces se précisent ouvertement en 2004 à l'encontre de plusieurs trésoreries rurales du Nord Béarn. Mais nous pressentons que des projets sont également dans les cartons du TPG, mis «au chaud» pour qu'œuvre son successeur dans d'autres secteurs du Béarn et en Pays Basque intérieur. **La nouvelle phase de spécialisation de postes comptables urbains et périurbains, annoncée pour l'agglomération paloise après celle engagée de manière chaotique sur le BAB, s'inscrit totalement dans cette démarche par la volonté d'industrialiser l'exercice des activités.** Les chartes de service ne sont qu'un habillage pour donner l'illusion d'une présence de proximité. La pression mise sur les personnels conduit aussi à des choix qui montrent les difficultés à devoir assurer efficacement la continuité du Service Public. Ainsi tout comme l'utilisation accrue du répondeur téléphonique, les réductions des heures d'ouverture au public en sont l'illustration. Car **les postes et services sont asphyxiés** par le manque d'effectifs. -11 emplois en 2003 et -10 supplémentaires en 2004, voilà les résultats de l'ORE, outil «compétitif» utilisé par la Direction selon des critères de gestion dignes d'une entreprise privée.

**...mais pas coulés,**

Nous rejetons cette logique de casse et affirmons qu'il y a nécessité d'un réseau diversifié et polyvalent qui répond aux besoins spécifiques et particuliers des usagers, nécessité d'un accueil de qualité, bref **nécessité d'un Service Public du Trésor de proximité synonyme de cohésion sociale tant en milieu urbain que rural et de développement des territoires.**

La CGT Trésor a élaboré des **propositions en ce sens** pour contribution à un débat public qui s'impose. Une plaquette a récemment été diffusée dans les services et auprès des acteurs de la vie publique que sont les parlementaires, associations de maires...

Nous sommes confortés dans nos analyses par le regard positif que portent encore nos partenaires sur les prestations que leur offrent les agents du Trésor. Ainsi l'enquête réalisée au printemps 2003 auprès de collectivités locales par la Sofres sur l'initiative du Minéfi ne révèle-t-elle pas un indice de satisfaction très élevé à propos du relationnel ordonnateurs locaux - comptables (91%) et des prestations effectuées (81%) ?

**Agir ensemble pour garder la tête hors de l'eau !**

**La CGT Trésor continuera à agir pour que s'élargisse le champ des interventions :** avec les personnels, avec les populations et leurs représentants, avec les autres salariés, notamment ceux des services publics qui subissent les mêmes offensives gouvernementales.

Il faut en particulier que les élus locaux consolident par des actes forts leurs prises de position en faveur du maintien et du développement d'un Service Public de proximité.

Dans ce cadre la section syndicale CGT Trésor des Pyrénées-Atlantiques entend développer la **démarche intersyndicale auprès des élus des territoires touchés par les restructurations du réseau pour qu'ensemble soient prises des initiatives qui associent en particulier les populations concernées.** Nous sommes toujours prêts à participer à des débats publics, des conférences de presse, des opérations - pétitions sur les marchés, etc...

C'est avec le même état d'esprit que nous appelons les agents du Trésor des Pyrénées-Atlantiques à se joindre à **l'action interprofessionnelle du samedi 31 janvier 2004 à OLORON (rassemblement : 11 heures devant la gare)** pour interpeller les maires du département réunis ce jour là par leur association afin de débattre essentiellement sur le thème de la décentralisation.

# CTPL DU 8 JANVIER 2004

Le CTPL, réclamé depuis le 2 novembre 2003 par la totalité des organisations syndicales, compte tenu des suppressions d'emploi liées à l'O R E (-10 pour le département), des restructurations en cours, de la disparition de la RF..., s'est enfin réuni le 8 janvier 2004.

A l'ordre du jour figuraient les points suivants :

- Les ponts naturels 2004,
- La nouvelle gestion des membres de l'ERD et ERR,
- La modification des horaires d'ouverture au public pour 4 trésoreries,
- La présentation pour information des chartes de "Service Public de qualité" d'ARAMITS et de BIDACHE,
- Les incidences sur le département des suppressions d'emploi liées à l'O R E.

**En préliminaire** (c'est l'habitude dans ce département) a eu lieu un débat entre les organisations syndicales présentes (CGT et FO) et le président du CTPL (TPG) sur le thème général du mauvais fonctionnement des organismes paritaires, donc de l'absence de dialogue social à tous les niveaux, central et local.

Le Président du CTPL a contesté le terme "pagaille" utilisé par la CGT dans une de ses publications (**voir aussi encart** ). Il a été facile de démontrer que pour justifier ce mot, les exemples ne manquaient pas : locaux de la Trésorerie de Bayonne, problème de caisse durant les permanences etc...et on pourrait parler aussi de la situation des usagers de BIDACHE qui non seulement doivent consacrer plus d'une heure à leurs formalités administratives mais qui en plus se retrouvent avec deux interlocuteurs là où ils n'en avaient qu'un auparavant !!!

## Signature des PV du CTPL : le règne du bricolage.

Autre point de friction en ce début de séance : les comptes rendus des comités techniques adressés à BERCY (et donc qui informent le ministre sur ce que pensent les personnels de ses contre réformes) qu'en désespoir de cause les organisations syndicales refusent d'avaliser étant très loin de refléter la réalité des débats. Sur ce point le Président s'est engagé à améliorer la procédure... nous en prenons acte.

Nous n'avons pas signé le dernier PV. Il abordait des questions de restructurations (fermeture de BIDACHE et d'ARAMITS ). Nous contestons que les décisions aient été officialisées (parution au JO) avant même que l'avis négatif des organisations syndicales, acté dans le PV définitif, ne soit transmis à la DGCP comme le prévoit la procédure.

*Billet d'humeur...*

*Cisaille...*

*...Ou tout l'art de couper l'envie à des collègues de passer des concours internes quand leur promotion peut les conduire à l'autre bout du département. C'est le risque que laisse désormais encourir la Direction Locale, qui n'est pourtant pas à un paradoxe près. Devant la pénurie de candidats pour le prochain concours de contrôleur interne spécial et donc à sa préparation la voilà en train de battre le rappel par mail auprès des chefs de postes et de services. Le message est inédit. Il pourrait s'intituler "recherchons candidats désespérément"...*

*Ripaille...*

*... La galette des rois du TPG est considérée comme une tradition qui peut avoir son côté convivial du point de vue des échanges entre collègues de différents postes. Pourtant, il n'y a pas foule, nous dit-on, à celles organisées depuis quelques temps. L'an dernier le TPG a soupçonné un boycott syndical. Que les choses soient claires : la CGT, aussi influente pourrait-elle être, n'a pas besoin de lancer un quelconque appel. Si les collègues ne souhaitent pas faire des kilomètres pour manger un bout de galette, c'est sûrement qu'ils en ont assez d'entendre des discours "tarte à la crème" de convenance sur les besoins du réseau à s'adapter aux évolutions du monde...libéral (ça c'est nous qui l'ajoutons). S'ils se dispensent d'une coupe de champagne c'est peut-être bien qu'ils en ont assez de boire tout les jours la tasse dans leur boulot avec des moyens insuffisants. Il se sentent déconsidérés et ont leur manière d'exprimer leur ras le bol...tout simplement.*

*Pagaille...*

*...En écrivant dans sa lettre de vœux aux agents "Nous sommes loin de la pagaille à laquelle certains voudraient nous faire croire...", le TPG fait indirectement réponse à un tract local récent de la CGT qui affirmait : "Le TPG engage le plus souvent dans la pagaille des fermetures de postes et des restructurations à marche forcée...". Nous aurions pu utiliser les mots plus "soft" tels que impréparation ou précipitation, mais aussi des termes plus crus comme b----. Peu importe, nous persistons : à l'énoncé des mauvaises surprises qui nous remontent régulièrement le résultat est le même, ce sont les agents concernés qui souffrent de cette situation.*

## **Ponts naturels 2004** trois possibilités :

- Vendredi 2 janvier 2004 (Sic !),
- Vendredi 21 mai 2004,
- Vendredi 12 novembre 2004.

Le Président propose de ne retenir que deux jours, soit le vendredi 2 janvier 2004 (heureusement qu'on l'a demandé assez tôt) et le vendredi 21 mai 2004, estimant qu'il était inopportun de fermer le vendredi 12 novembre veille d'une très grosse échéance d'impôts locaux.

Les OS ont admis cette position du point de vue de la continuité du Service Public. Nous constatons cependant que même si l'on conserve généreusement mais exceptionnellement le Lundi de Pentecôte en 2004, la possibilité de bénéficier de jours fériés est très restreinte cette année.

## **Horaires d'ouverture des trésoreries** : c'est le public qui paye la pénurie de moyens .

Quatre postes sont concernés : BEDOUS, ANGLET, BAYONNE et BAYONNE Municipale. La durée d'ouverture des guichets demeurant supérieure à 30h, la demande des postes précités a obtenu l'avis favorable du CTPL.

Cependant nous regrettons que la non-compensation en effectif de l'ARTT et la politique contre l'emploi public menée aujourd'hui en particulier au sein du Ministère, se traduisent par une réduction des horaires d'ouverture au public.

D'autre part, nous avons une nouvelle fois insisté pour que ces modifications soient portées à l'information du public, dès maintenant sur les avis d'imposition.

## **La nouvelle gestion des membres de l'ERD et ERR sur BAYONNE : un début de transparence ?**

Pour l'équipe de BAYONNE : rattachement à un poste précis : 2 à BAYONNE Impôts, 2 à BAYONNE Municipale, 2 à BAYONNE CH. La direction a affirmé que ces agents avaient compétence à intervenir sur l'arrondissement entier, "prioritairement" sur les postes ruraux, qu'il n'y aurait pas de droit préférentiel pour les postes de rattachement, que la gestion de l'équipe resterait de la compétence du directeur départemental des services du Trésor. Nous avons demandé qu'une information écrite soit donnée aux agents sur ce qui précède.

Pour l'arrondissement de PAU, la direction propose que l'ERD OLORON soit désormais rattachée à la TG. La CGT pense que le fonctionnement de ces équipes tant à PAU qu'à BAYONNE, dans le contexte actuel de pression sur l'emploi, doit être davantage transparent, que chacun sache comment ça fonctionne ...

## **Chartes de service public de " qualité " (vraiment méprisant et désinvolte cet intitulé) d' ARAMITS et BIDACHE.**

Documents remis en séance donc refus d'examen de la part des OS, à revoir au prochain CTPL.

Cependant, force est de constater que le TPG reste muet face à nos demandes concernant le fonctionnement des permanences notamment sur les questions de caisse et les versements des régisseurs.

Qu'en est-il de la sécurité des agents concernés qui se verront transformés en convoyeur de fonds ?

Le Président du CTPL nous indique qu'il n'y a pas de problème de caisse, que tout est réglé par les chefs de poste. Comment ? Pour le TPG le problème est définitivement réglé, il refuse de répondre s'agissant d'une question technique pour laquelle le Comité Technique n'a pas compétence, selon lui. L'enquête que nous avons menée avant et après le CTPL nous démontre qu'il y a des problèmes de sécurité, qu'il y a aussi une volonté de ne pas faire vivre ces chartes qui aux yeux de l'administration ne sont que des faux nez destinés à faire avaler aux populations et aux élus les suppressions (quel vilain mot) des trésoreries restructurées. Qu'on le dise franchement aux élus menés en bateau !

Par ailleurs, quels renseignements peuvent fournir au public les agents "en mission" en l'absence de fichiers informatiques ?

## **Projets du TPG à l'étude en 2004 : industrialisation du Trésor à marche forcée.**

1) Spécialisation des postes de l'agglomération paloise :

- 2 postes recouvrement PAU ville et PAU banlieue
- 2 postes CEPL LESCAR et MORLAAS.

2) Regroupement des trésoreries de THEZE, ARZACQ, GARLIN en une trésorerie mixte : impôts et collectivités. La direction ne sait pas sur quelle commune se fera le regroupement, avec une charte (toujours pareil) pour les deux autres collectivités.

3) Fusion juridique des postes d'ARTIX et d'ARTHEZ.

Le Président nous confirme n'avoir aucun autre projet à l'étude.

Après avoir fait remarqué (sans ironie) qu'il y avait une évolution dans la façon de procéder, puisque cette année les organisations syndicales sont informées des projets avant que la décision définitive ne soit arrêtée, la CGT, a fait préciser certains points, **si les projets devaient se poursuivre, ce que nous ne souhaitons pas.**

- *Certaines communes à la périphérie paloise relevant d'autres Trésoreries seraient-elles contraintes de rejoindre l'un des deux postes « communal » ?*
- *Cette spécialisation serait-elle l'occasion pour le TPG de retirer certaines missions (recouvrement ou comptabilité des maisons de retraites par exemple) à des trésoreries étrangères à la zone de spécialisation ?*

En réponse au premier point, le Président nous a affirmé qu'il pensait proposer à certaines collectivités (par exemple, celles appartenant à une Communauté des Communes gérée par MORLAAS ou LESCAR mais relevant pour leur budget communal d'une autre trésorerie ) de rejoindre les nouveaux postes. Sur notre demande, il a précisé qu'il n'y aurait pas de contrainte en la matière et qu'il s'en tiendrait à la volonté des représentants des communes concernées.

Sur le deuxième point, le Président a indiqué que le projet ne prévoyait pas de retrait de missions pour les autres postes étrangers au secteur spécialisation. En clair par exemple, sur le poste regroupé du Nord Est Béarn, demeurerait la mission recouvrement, la gestion des collectivités locales y compris les maisons de retraites.

Nous avons pris note de ces informations tout en rappelant notre opposition aux restructurations envisagées (voir édito) .

### **Les incidences sur le département de l'ORE : plus d'objectifs, moins d'agents .**

L'effet conjugué des restructurations et des 10 suppressions d'emplois imposées pour 2004 donne la situation suivante, concoctée par le TPG :

*Aramits : -1C, Artix : transformation 1C en B, Lescar -1C, Monein : -1C, Oloron : +1C, Orthez : -1C, Pau Ville : +1B, Pau Banlieue : -2B -2C, Pau Ets Hosp : -1B, Pau Municipale : -1B -1C, Pontacq : -1B, Salies : -1C, Paierie : +1B, ERR Pau : -1C, Bayonne Amendes : +2B +2C, Bayonne Municipale : +1B, Biarritz : +1B, Cambo : +1C, Hendaye : transformation 1C en B, St Jean de Luz : -1C, Anglet : +2B +1C, ERD Bayonne : -1C.*

La CGT a lu la motion ci-contre. Compte tenu de notre opposition aux suppressions d'emploi, au massacre du service Public qu'il génère, nous avons estimé, comme les représentants de FO, qu'il était inutile de discuter de la localisation des suppressions (y a-t-il dans ce département un secteur où il y a trop d'agents ?).

Nous sommes opposés à cette vision libérale de la société, à la casse du réseau. Pour la Direction ce combat appartient au passé ; une fois de plus ceux qui défendent le Service Public de proximité, sont taxés de conservatisme. Pour notre part, nous avons une autre vision de la modernité, qui s'appuie sur le développement des missions et la capacité de traiter l'ensemble des besoins des usagers, là où ils s'expriment. Il ne s'agit pas pour la CGT de décider seule (comme le fait le Ministre), mais d'appeler à la mobilisation avec tous les acteurs concernés (populations, élus, agents du trésor), pour construire et imposer la concertation autour de solutions alternatives aux attaques menées contre le réseau du Trésor.

#### **DECLARATION des élus CGT**

*ORE 2003, ORE 2004, la finalité de l'outil qu'a combattu la CGT, reste la même. Il s'agit d'un outil dont l'objectif est d'être au service des suppressions d'emplois et de l'accélération des restructurations du réseau. Ces suppressions d'emplois et restructurations du réseau n'ont elles-mêmes qu'un but, qui est la baisse des coûts des services. Sous couvert de rentabilité financière de nombreuses trésoreries de proximité vont purement disparaître en zone rurale.*

*En effet, la direction nationale, en se limitant aux seuls emplois budgétaires disponibles a tout loisir de les redéployer sans la moindre transparence en fonction des décisions de restructurations arrêtées et ce d'autant plus facilement que cet outil permet un ajustement annuel !*

*Son actualisation, démontre s'il était nécessaire, que les départements auront une fois de plus à supporter lourdement les décisions prises par le ministre et la direction de supprimer des emplois (636 pour 2004).*

*La direction a beau jeu de dire qu'elle fait avec ce qu'elle a, les questions restent entières sur le devenir des missions, sur le devenir du Trésor Public en milieu rural, sur sa présence en milieu urbain et de manière plus globale sur sa capacité à répondre aux besoins et aux attentes des populations.*

*Pour la CGT, c'est à partir de ces besoins et de ces attentes, qu'il faut construire un Service Public du Trésor en capacité de répondre efficacement aux demandes qui s'expriment. Cela nécessite d'assurer la pérennité de nos missions et de maintenir un volume d'emplois publics garantissant une meilleure efficacité du service rendu aux usagers, aux élus et à l'ensemble de nos partenaires.*